Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 juillet 2025

Agence Régionale de santé : Quelles priorités pour la santé en Vaucluse ?

La santé est devenue une priorité pour le gouvernement. En cause ? Un accès de plus en plus difficile aux soins, une désaffection croissante des Français pour la vaccination, une potentielle menace de la renonciation aux soins et, enfin, une démographie vieillissante face au spectre des déserts médicaux.

C'est justement pour faire le point et défendre la qualité de l'organisation de la santé que Loïc Souriau et Nadia Benayache, respectivement directeur et directrice adjointe départementaux de l'Agence régionale de santé -ARS- ont présenté les priorités ainsi que le bilan non exhaustif du 'Ségur de la santé' permettant d'accompagner 19 projets en Région Paca pour un coût de 621M€ et un financement de l'ARS de 369M€. Les deux responsables du secteur de la santé soulignent que le système de santé, très critiqué, fait l'objet d'une désinformation de grande ampleur qui n'a pas lieu d'être.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 juillet 2025

Le Plan régional de santé
Tout a commencé par Le Plan régional de santé de Provence-Alpes-Côte d'Azur -2023-2028-qui prend en compte les évolutions sociétales et les enjeux de logique de parcours, de la crise Covid, des impacts du changement climatique et de la tension des ressources humaines dans tous les secteurs.

7 priorités régionales
Il en découle 7 priorités régionales ensuite exercées au niveau départemental. Il y est question de la Protection de la santé de la population ; de la Réduction des inégalités sociales et territoriales de santé ; de l'Accompagnement du vieillissement, des Conséquences de la prévalence des maladies chroniques et de la perte d'autonomie ; de l'Amélioration du parcours des personnes en situation de handicap ; de Santé mentale ; et enfin, d'Améliorer la coopération des acteurs de la santé et d'améliorer la qualité de la prise en charge.

Une vision fine de la santé en France
Et c'est pour obtenir une vision fine des besoins de la santé à l'échelle nationale, régionale puis départementale que le Ségur de l'investissement entre en scène, avec, au niveau régional l'accompagnement de 19 projets validés par le Comité régional d'investissement pour un coût de 621M€ et un financement de l'ARS de 369M€.

Comprendre le Ségur de l'investissement
En juillet 2020, le Ségur de la santé a réuni l'ensemble des acteurs – professionnels de santé, patients, institutionnels – afin d'identifier les principales pistes de modernisation et d'accélération de la transformation du système de santé français. Le Ségur de l'investissement de Provence-Alpes-Côte d'Azur bénéficie d'un budget national de 1,511 milliards d'euros d'investissement pour soutenir les établissements sanitaires et médico-sociaux.

Une stratégie régionale des investissements
Cette stratégie régionale des investissements Ségur en Paca tient en 6 axes prioritaires : Refinancer les établissements surendettés ; Transformer l'offre hospitalière, de ville et médico-sociaux ; l'Extension des capacités de soins critiques, la Mise à niveau des services d'urgence, la Création d'unités de soins palliatifs ; Rénover, étendre ou reconstruire des établissements vétustes ; Favoriser une meilleure coopération publique-privée ; et Soutenir les territoires , en perte de professionnels de soins.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 juillet 2025

Copyright Freepik

Le Vaucluse en détail
Le Ségur de la santé, intervenu en juillet 2020, suite à la pandémie du Covid 19 communiqué aux français le 17 mars 2020, a permis un financement de grande ampleur des établissements de santé et médico-sociaux pour financer des projets d'envergure. Voici les dernières informations communiquées par l'ARS Vaucluse.

Modernisation du Centre hospitalier d'Avignon
Objectif : augmenter les capacités de réanimation, de soins continus, des urgences et de l'hémodialyse. Accroitre la qualité des conditions d'accueil des tours de médecine et de chirurgie. Projet de construction d'un bâtiment. 9M€ ont déjà été alloués et un montant de complémentaire de 58,5M€ est envisagé. Par ailleurs, le Centre hospitalier d'Avignon bénéficie de 17,2M€ pour la restructuration et l'extension des soins critiques adultes. Les travaux ont débuté en mars 2024. La modernisation du centre, dans son ensemble, consommera 81,3M€ auxquels s'ajoutent 2M€ du Conseil régional Sud Paca pour des travaux planifiés au 3e trimestre 2026.

Le Centre hospitalier d'Orange
Le Centre hospitalier d'Orange bénéficiera de 1,5M€ pour la mise à niveau des plateaux techniques et le renforcement de la gradation des soins pour des débuts de travaux 1er trimestre 2026.

La Clinique Synergya-Ventoux à Carpentras

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 juillet 2025

La Clique Synergya Ventoux recevra 600 000€ pour la rénovation et l'extension du plateau ambulatoire dont les travaux débuteront au 3e trimestre 2025.

Le Centre hospitalier spécialisé de Montfavet
Le Centre hospitalier spécialisé de Montfavet touchera 2,4M€ pour l'humanisation des unités d'hospitalisation dont les travaux débuteront 3e trimestre 2025. Également, 1M€ sera dévolu à la création d'une unité de soins intensifs psychiatriques pour des travaux au 2e trimestre 2026.

Centre hospitalier de Cavaillon
Il est prévu une restructuration et une extension de l'hôpital, création de blocs opératoires à hauteur de 15M€ du fait de la fermeture de la clinique Synergya Luberon. Il sera accompagné par l'ARS avec une dotation de 4M€.

Copyright Freepik

Au chapitre des Ehpad
Les Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) n'ont pas été oubliés. Ainsi, l'Agence Régionale de Santé finance la modernisation et la formation des personnels des Établissements pour personnes âgées dépendantes, ainsi, voici les établissements qu'elle accompagne et

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 juillet 2025

soutient. «Avant l'affaire Orpéa, nous étions déjà engagés sur l'inspection des Ehpad, rappelle Nadia Benayache. Ainsi tous les Ehpad -il y en a 58 en Vaucluse- ont été contrôlés dont 11 sur sites et le reste sur pièces et de manière conjointe avec le Conseil départemental. L'Ehpad Saint-André à Morières-lès-Avignon a été mis sous administration provisoire durant 6 mois, du fait de signalements. Ces contrôles seront poursuivis pour les structures du handicap, des centres de santé, dentaires et autres, le transport sanitaire, les pharmacies, les hôpitaux…»

L'Ehpad l'Oustalet à Malaucène
L'Ehpad l'Oustalet à Malaucène a bénéficié de travaux en juin 2023 pour un montant de 1,1M€. Le Conseil départemental là aussi investi à hauteur de 500 000€.

L'Ehpad du Centre hospitalier de Cavaillon
L'Ehpad du Centre hospitalier de Cavaillon a obtenu 7,4M€ et d'1M€ du Conseil départemental de Vaucluse.

L'Ehpad Les Arcades à Sainte-Cécile-les-Vignes
Les travaux devraient débuter en décembre 2025 à hauteur de 4M€ auxquels s'ajoute 1M€ du Conseil départemental de Vaucluse. Le projet fait en totalité 15M€.

L'Ehpad André Estienne à Cadenet
L'Ehpad André Estienne à Cadenet a bénéficié de 1M€ pour des travaux à venir cette année. Il avait déjà bénéficié de 500 000€.

Assainissement financier des établissements de santé
Au titre de l'assainissement financier pour restaurer les capacités financières des établissements en situation de surendettement 743M€ ont été alloués aux établissements de Paca.
A ce titre, également, le **Centre hospitalier Henri Duffaut d'Avignon** a bénéficié de 22M€. L'Hadar -Association pour l'Hospitalisation A Domicile d'Avignon et sa Région et HAD -Hospitalisation A Domicile-, SSIAD -Service de Soins Infirmiers A Domicile-et Esa -Equipe Spécialisée Alzheimer- s'est vue allouer 300 000€.

Le Centre hospitalier d'Apt a reçu 1,870M€ ; celui de **Carpentras** 300 000€ ; celui de Gordes 387 000€ ; celui de l'Isle sur la Sorgue 300 000€ ; le **Centres hospitalier Louis Giorgi d'Orange** 3,531M€ ; celui de **Sault** 774 000€ ; celui de **Vaison la Romaine** 820 000€ ; le **Centre hospitalier Jules Niel de Valréas** 2,727M€ ; celui de **Montfavet** 300 000€ ; **L'Institut Sainte Catherine à Avignon** 7,363M€ ; Le **Centre hospitalier intercommunal de Cavaillon Lauris** 1,748M€.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 juillet 2025

Copyright Freepik

Extraits de ce qui a été dit lors de la conférence de presse
Les thèmes abordés : La prévention, l'accès aux soins et la santé mentale, priorité nationale 2025.

«Il y a une baisse de la population de médecins généralistes libéraux en ville, mais pas dans les hôpitaux publics où il y en a plus aujourd'hui que 5 ans en arrière, relate Loïc Sauriou, directeur départemental de l'ARS. Il y avait 550 libéraux il y a cinq ans, désormais ils sont 460. Une embellie devrait se faire jour d'ici 2030-2035 pour retrouver les effectifs de 2020-21. Cependant la façon d'exercer a changé et il faut désormais prévoir deux médecins pour remplacer un médecin qui part en retraite. Cependant l'Ordre des médecins vient de publier un rapport évoquant, en 2040, trop de médecins.»

Un guichet unique

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 juillet 2025

«Actuellement 90% vauclusiens ont un médecin traitant, et 94% ayant une affection de longue durée -ALD- également. Depuis 2023 en France, la mortalité pour cancer a diminué, ce que ne permettrait pas un système en bout de souffle. Le Collectif Vaucluse santé attractivité, créé il y a plus d'un an, mobilise la CPAM -Caisse primaire d'assurance maladie-, la MSA -Mutualité sociale agricole-, les Conseils régional et départemental, l'Ordre des médecins, l'ARS, ensemble, nous avons mis en place un guichet unique pour communiquer, notamment auprès des médecins et favoriser le développement de l'internat dans les cabinets libéraux.»

Séduire les médecins pour qu'ils s'installent en Vaucluse

«Pourquoi ? Parce que les médecins s'installent naturellement là où ils ont fait leurs études : Marseille, Montpellier ou Nice ou dans villes d'où ils sont natifs. L'idée est donc de proposer à ces internes de faire leur internat en structures ou en médecine générale -pour la 4e année de médecine- et les inciter à rester en Vaucluse. 2026 devrait permettre la venue de docteurs juniors -thésés- qui auront une année à faire en zones sous-dotées en médecins, avant de s'installer en libéral. Ils exerceront par semestres. Ils sont 200 au niveau régional et nous souhaiterions en accueillir une trentaine. Ce sera un nouveau vivier à partir de novembre 2026. De la même façon, nous recrutons aussi des médecins seniors, possiblement à la retraite, qui peuvent donner un peu de leur temps pour exercer.»

Recrutement d'assistants médicaux

«Le médecin disposerait d'une personne, un assistant médical, pouvant accueillir le patient, s'occuper des usages administratifs, de transmettre ou d'enregistrer les documents de santé, de prendre les constantes, puis à la fin de la consultation, s'occuper du paiement, afin que le médecin ne soit présent qu'au moment du diagnostic et de la prescription, ce qui optimise et libère le temps médical. Cela permet de libérer la file active qui est d'environ 1 000 à 1 500 patients, c'est-à-dire sa patientèle.»

Désaffection pour la vaccination

Loïc Sauriou tire la sonnette d'alarme concernant la vaccination «Car la rougeole sévit de plus en plus, notamment chez les enfants alors que la maladie avait été éradiquée du fait de la vaccination enfantine. Également, cet hiver, peu de gens se sont fait vacciner contre la grippe, notamment les seniors ce qui a entrainé un pic d'hospitalisation de personnes à partir de 75 ans. Cela aurait pu être évité grâce au vaccin qui est conçu pour en atténuer les effets et surtout les formes graves.»

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 juillet 2025

Copyright Freepik

La santé mentale
«La santé mentale est Grande cause nationale 2025. Des études ont révélé l'impact de la crise Covid sur la santé mentale, notamment des passages aux urgences pour tentative de suicide de très jeunes-femmes, avec, heureusement, maintenant, un retour à la normale.»

La pédopsychiatrie
«Les parcours vont être revus, dans un contexte de raréfaction des psychiatres. Nous sommes très critiques au niveau des effectifs car les jeunes médecins sont peu attirés par la pédopsychiatrie et la psychiatrie, ces deux spécialités ne rencontrant pas de succès auprès des étudiants. Cependant, la prise en charge des plus jeunes patients a pu être renouvelée dans le cadre d'une Maison des adolescents, avec une prise en charge élargie qui dépasse la prise en charge de l'hôpital de Montfavet, concernant les médecins généralistes en ville et les psychologues.» A ce propos, l'ARS finance des associations venant en aide aux personnes vulnérables.

Un collectif de 1er secours en santé mentale
«Un collectif de 1er secours en santé mentale, soutenu par l'ARS, forme actuellement des personnes :

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 juillet 2025

citoyens, élèves, pour en reconnaître les aspects et venir en aide aux personnes fragilisées, relate Nadia Benayache. Les personnels de l'ARS et particulièrement la CPAM ont, par exemple, été formés en leur qualité de services recevant du public. L'ARS finance des formations en compétences psychosociales pour donner des outils aux citoyens et même aux enfants, afin d'interagir avec lors de situations difficiles et ainsi intervenir en gestion des émotions.»

Les personnes en situation de handicap et autisme
«Plus de 3M€ ont été alloués à des dispositifs pour les personnes en situation de handicap, détaille Nadia Benayache, notamment pour renforcer les IME -instituts médicaux éducatifs- et proposer plus de places, augmenter les places en ESAT – Établissements ou services d'aide par le travail- des dispositifs de répits, afin de soulager les aidants, financer en partie les écoles inclusives, comme pour Joly Jean à Avignon, avec sa structure pour jeunes enfants autistes. Un espace semblable sera créé en septembre 2025, en maternelle, sur la commune de Cavaillon. Ces unités, en milieu ordinaire, pour enfants, existent désormais à Avignon, Bollène et l'Isle-sur-la-Sorgue. Une plateforme verra également le jour cette année pour les 7-12 ans-. Un lieu, le CAMSP – Centre d'action médico-sociale précoce- à l'Hôpital Henri Duffaut dépiste l'autisme, plus particulièrement, chez les plus jeunes enfants, de zéro à 6 ans.»

Psychiatrie
«Nous allons créer une unité spécialisée, fermée et sécurisée, en plus de l'UMD -Unité pour malades difficiles-, à l'Hôpital de Montfavet- de prise en charge des détenus, de la future prison d'Entraigues mais aussi prenant en charges les autres patients d'autres centres pénitentiaires du Pontet, d'Arles et de Tarascon,» reprend Loïc Souriau.

Le Plan 50 000 solutions
«Le plan 50 000 solutions est un financement structurel de nouveaux dispositifs et parcours médicaux ou sociaux-médicaux. «Il est inédit en France, souligne Nadia Benayache. Il s'agit d'un budget de 3M€ en 2024 en Vaucluse, 2025 devrait être du même niveau, et de 100M€ à l'échelle Provence-Alpes-Côte d'Azur.»

La santé est-elle un business comme les autres ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 juillet 2025

Après le scandale des crèches, des EHPAD, c'est au tour des cabinets dentaires low-cost de faire parler d'eux. Le réseau Clinadent, 14 cabinets en France dont un à Avignon, vient d'être placé en redressement judiciaire. Ce groupe qui a déjà vécu un tel épisode en janvier 2024 replonge. Il laisse sur le carreau des patients mal soignés et des salariés broyés par d'exécrables conditions de travail.

Centres d'imagerie médicale, laboratoires d'analyses, cabinets d'ophtalmologie, cliniques dentaires et même officines de pharmacies … tous ces secteurs de la santé sont des cibles, pour ne pas dire des proies, pour les fonds d'investissements. Sans parler des crèches ou des EHPAD. Peut-on considérer que des secteurs aussi essentiels puissent être dans les mains d'investisseurs qui y prennent le pouvoir et n'ont qu'un seul objectif faire toujours plus de profits ? Les témoignages des salariés du cabinet Clinadent d'Avignon sont affligeants. Management toxique, pressions constantes, manques de moyens

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 juillet 2025

pour les praticiens, mauvaise qualité des soins, problèmes d'hygiène, turn-over des équipes… La liste est aussi longue que la souffrance des femmes et des hommes qui y ont cru, à commencer par les praticiens eux-mêmes. Tout cela pour l'argent roi.

Le plus incroyable dans l'histoire de Clinadent c'est que ce système low-cost réduisant les dépenses et optimisant la productivité se trouve aujourd'hui en redressement judiciaire, et pour la deuxième fois dans la même année. Étonnant non ? Est-ce la démonstration que ce modèle ne fonctionne pas, ou y-a-t-il anguille sous roche ? Clinadent fait l'objet d'investigations de la part de la Direction Régionale des Finances Publiques. A suivre donc.

Peut-on laisser faire sans règles ?

L'affaire des cabinets dentaires low-cost n'est pas une nouveauté. Il y a quelques années déjà Dentexia et Proxident avaient fait parler d'eux. Cela devrait nous interroger sur la nécessité d'encadrer sérieusement la financiarisation du secteur de la santé. Peut-on laisser faire sans règles ? Ce qui vient de se passer aux États-Unis devrait nous éclairer. Le patron de UnitedHealthCare, une société d'assurance maladie privé, a été assassiné par un homme qui n'acceptait pas les mauvaises conditions de remboursement des soins de cette société. L'affaire fait grand bruit aux US. Si « le recours à la violence pour lutter contre la cupidité des entreprises est inacceptable » comme l'a affirmé le porte-parole de la Maison Blanche, une vague de soutien populaire au meurtrier s'est rapidement développée. Les 22 milliards de dollars de profits enregistrés l'an dernier par cette société n'y sont sans doute pas étranger.

Avant qu'on en arrive là en France, il y a de la marge. Mais il y a urgence à mettre de l'ordre dans tout cela, c'est l'avenir de notre précieux système de santé qui est en jeu.

On construit des EHPAD alors que personne ne veut y aller…

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 juillet 2025

Mercredi 20 mars la présidente du département de Vaucluse, le maire de Cavaillon et le directeur régional de l'ARS posaient la première pierre d'un nouvel EHPAD qui a l'horizon 2026 proposera une centaine de lits. Ce nouvel établissement et tous les autres seront loin d'absorber les besoins des prochaines années, compte tenu du vieillissement important de la population.

Bien qu'aujourd'hui les personnes du « 3ème âge » aient changé de nom et s'appellent désormais « les séniors ou les aînés », les problèmes demeurent. Comment faire face à l'augmentation brutale et attendue des plus de 75 ans, et en particulier celles en perte d'autonomie ? Dans le Vaucluse, entre 2020 et 2030, leur nombre progressera de 30 000. Pour répondre en partie aux besoins on construit de nouveaux établissements. Mais quand vous interrogez votre entourage (y compris soi-même) personne ne veut s'y retrouver. Rapporté au coût de la construction d'un EPHAD, en moyenne de 150/200 K€ par lit, on se dit que ça faire cher pour un endroit où on ne souhaite pas aller. Et cela sans évoquer les conditions inacceptables réservées par certains établissements à leurs résidents. On se souviendra du récent scandale ORPEA. Bref, on est souvent loin des clubs de vacances. Tout cela montre en définitive que l'EHPAD n'est pas la solution miracle. Au mieux une solution parmi les autres.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 juillet 2025

« Une vraie question de santé publique »

Les conséquences du vieillissement de la population est « une vraie question de santé publique » affirmait Gérard Daudet, le maire de Cavaillon, lors de la pose de la première pierre de l'EHPAD en question. De son côté Dominique Santoni, Présidente du département lançait en novembre dernier un plan d'actions sur 5 ans visant à développer l'autonomie et les aides à domicile (services et soutiens médicaux) pour les aînés et les personnes souffrant d'un handicap. Une voie dont on n'a sans doute pas exploré toutes les possibilités pour retarder voir éviter l'hébergement en établissement médico-social. Mais là aussi la partie n'est pas facile et comme le précisait Denis Robin, le directeur régional de l'ARS PACA, « il nous faut développer l'attractivité de ces métiers ». Une manière de reconnaître que là aussi on manque de bras et de vocations.

On a souvent tendance à critiquer les élus pour les choix qu'ils effectuent mais, dans certains cas, il faut reconnaître que les décisions ne sont pas facile à prendre. Comme celle d'être conduit à investir dans la construction de lieux qui accompagnent les fins de vie et qui ne font envie à personne. Là aussi il faut sans doute nous réinventer.

Cavaillon : le Centre hospitalier intercommunal pose la première pierre du futur Ehpad de la ville

---

Cavaillon : le Centre hospitalier intercommunal pose la première pierre du futur Ehpad de la ville

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 juillet 2025

Le Centre hospitalier de Cavaillon a pu poser, ce mercredi 20 mars, la première pierre du futur Ehpad qui se situera en plein cœur de la ville. Un aménagement qui s'accompagne de la mise en place d'un centre de ressources territorial pluripartenarial qui favorisera l'accompagnement renforcé à domicile pour les personnes âgées. Ce projet bénéficie du soutien et de l'accompagnement de l'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur, du Département de Vaucluse et des collectivités territoriales.

28% de la population cavaillonnaise a plus de 60 ans, soit un peu plus de 7 000 habitants. D'ici à 2030, ce chiffre va considérablement augmenter et le département du Vaucluse comptera près de 30 000 personnes âgées supplémentaires. L'accueil et la prise en charge de cette tranche d'âge devient donc un défi et une priorité pour les professionnels de santé et les institutions territoriales.

Pour y faire face sur le département du Vaucluse, le Centre Hospitalier Intercommunal de Cavaillon-Lauris a décidé de se mobiliser pour les séniors de son territoire. Le CHI, qui a mis sur pied un projet d'aménagement d'un nouvel Ehpad flambant neuf en plein cœur de la commune de Cavaillon, a pu poser la première pierre du futur bâtiment ce mercredi 20 mars. Un évènement symbolique qui a pu compter sur la présence de Denis Robin, directeur général de l'Agence régionale de santé PACA, de Gérard Daudet, Maire de Cavaillon et de Dominique Santoni, présidente du Département de Vaucluse.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 juillet 2025

Dominique Santoni, Gérard Daudet et Denis Robin. ©Département de Vaucluse

Un nouvel Ehpad pour 2026

L'établissement en construction verra le jour en mars 2026 au plus tard, après une réception de travaux en novembre 2025. Cet établissement sera résolument moderne et tourné vers le bien-être de ses accueillants. D'une surface de plus de 5 800 m², le nouvel Ehpad permettra d'offrir exclusivement des chambres individuelles, toutes dotées de salles d'eau et d'équipements domotisés, avec des terrasses. Des espaces de convivialité et de restaurations seront présents à tous les étages.

La cérémonie de pose de première pierre de ce nouvel édifice vient rappeler l'engagement total des pouvoirs publics, des collectivités territoriales, de la ville de Cavaillon face à la réalité démographique qui se dresse sur territoire vauclusien. Cet Ehpad apparait comme une première réponse à la question de la difficulté d'accueil des personnes âgées et comme une solution qui offrira un meilleur accompagnement gériatrique.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 juillet 2025

Un projet soutenu financièrement

Le financement global de cette opération est estimé à plus de 20 millions d'euros. Un projet important donc qui a été rendu possible grâce au soutien de la Mairie de Cavaillon qui a cédé un terrain constructible et idéalement situé, de l'Agence régionale de santé qui a apporté des financements importants en investissement et exploitation sur tous les dispositifs sanitaires et médico-sociaux.

Le Conseil départemental a également apporté une aide majeure et un soutien de tous les instants en mobilisant des emprunts permettant d'assurer les dernières étapes de l'aménagement du futur bâtiment.

Un Centre de Ressources Territorial

Le Centre Hospitalier Intercommunal de Cavaillon-Lauris déploie également un Centre de Ressources Territorial (CRT) proposant un accompagnement renforcé à domicile et un travail en partenariat permettant de retarder ou d'éviter l'hébergement en établissement médicosocial.

Le CRT proposera une fonction d'appui, de coordination, d'expertise et de soutien en lien avec l'ensemble des acteurs gérontologiques du sanitaire, du médico-social et du domicile. À ce titre, six personnes âgées bénéficient actuellement du dispositif naissant d'Ehpad hors les murs.

Quand l'Union départementale des retraités FO défend les Ehpad publics auprès de l'ARS 84

Une délégation de l'UDR FO -Union départementale des retraités et pré-retraités Force Ouvrière Vaucluse- représentée par J. Fassié et J.-P. Coffy et accompagnée par Christophe Del Rey, secrétaire départemental du Groupement Départemental Hospitalier FO 84, et Fred Mugnier, secrétaire général-adjoint, a été reçue par les représentants de l'antenne départementale de l'ARS -Agence régionale de santé- , M. Loïc Souriau, et Mme Benayache. Mission ? Evoquer les grandes difficultés de trésorerie des Ehpad publics de Vaucluse tels que : Bédoin, Bédarrides, Caderousse, Cucuron, Le Thor, Sainte-Cécile et Saint-Saturnin.

« La délégation a fait état de son inquiétude pour la pérennité des EHPAD -Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes- publics de Vaucluse après avoir pris connaissance des propos tenus par un cadre du Conseil Départemental lors de l'Assemblée plénière du CDCA du 26

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 juillet 2025

septembre 2023. »

Assainir la situation financière, oui mais comment ?
« Il faisait état, sans les citer nommément, de 7 établissements dans une situation financière difficile. Les solutions évoquées telles que des restructurations, et des regroupements nous inquiètent, d'autant plus que le contenu de l'instruction interministérielle de la première ministre de l'époque, en date du 21 septembre 2023, ne laisse pas planer le doute quant à la volonté gouvernementale d'assainir la situation financière des EHPAD grevés de charges, notamment du fait de l'inflation galopante et des nombreuses mesures catégorielles non financées par l'État qui n'a, par exemple, apporté aucune contribution financière pour les dernières augmentations de rémunération. »

Jongler entre la possibilité du maintien à domicile et la nécessité de la prise en charge en Ehpad
« La délégation est d'autant plus inquiète que le gouvernement a décidé de consacrer en tout et pour tout une enveloppe de 100 millions d'euros, couvrant les EHPAD de tous les secteurs et l'aide à domicile, là où selon la Fédération Hospitalière de France, 500 millions d'euros seraient nécessaires pour renflouer les EHPAD publics. Nous avons appris depuis qu'un fonds exceptionnel de 1million d'euros a été attribué par l'ARS à 3 établissements du département. Mais quid pour les autres ? De surcroît, l'État et à sa suite le Conseil Départemental ne jurent que par le virage domiciliaire, comme si les personnes âgées dépendantes pouvaient être maintenues à domicile ! «

Suspendus aux décisions de l'ARS 84
« La délégation a demandé aux représentants de l'ARS, d'une part, s'ils se prononcent pour le maintien de tous les établissements, y compris ceux qualifiés de petits et pourtant si nécessaires au maillage territorial, d'autre part quels étaient les EHPAD dont la situation financière est catastrophique.
Les représentants de l'ARS ont affirmé qu'il n'était pas dans les intentions de l'État de fermer les EHPAD, petits ou grands, du département, mais qu'il fallait aider les établissements déficitaires à revenir à l'équilibre en actionnant différents leviers, contractualisation, mutualisation ou regroupements.«

Le Conseil départemental et l'ARS 84
« *Ils ont rajouté que la tutelle des EHPAD était partagée à égalité entre le Conseil Départemental et l'ARS et qu'à ce titre le Conseil Départemental était tout aussi responsable pour soutenir les EHPAD, d'autant plus que l'ARS PACA a procédé à une rallonge de 1,5 million d'euros pour le Vaucluse. Ils ont confirmé la liste des EHPAD publics en grand difficulté de trésorerie que nous avions obtenu à la réunion CDCA personnes âgées : Bédoin, Bédarrides, Caderousse, Cucuron, Le Thor, Ste Cécile, St Saturnin.*«

L'Ehpad de Cucuron en grande difficulté
« La délégation FO a fait part de son scepticisme quant à la volonté de la tutelle de conserver tous les EHPAD publics, comme en témoigne le cas de celui de Cucuron, « La Clé d'Or ». La question de sa réhabilitation est posée depuis le début des années 2000, sans solution pérenne jusqu'à ce qu'un projet mené par 3 architectes ait été envoyé en 2022 aux autorités de tutelle, pour rénover et agrandir le bâtiment qui date du XVIIIème siècle. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 juillet 2025

Ehpad de Sainte-Cécile-les-Vignes

Demande de budget pour une rénovation et un agrandissement
« Depuis cette date, l'ARS n'a rendu qu'une réponse orale assurant que son apport financier serait du même niveau que le Conseil Départemental, soit 1 million d'euros. Or, le renchérissement des coûts des matériaux depuis la pandémie du COVID et la guerre en Ukraine a fait exploser les prix des travaux, changeant sensiblement la donne. Tenant compte de cette situation, le Conseil Départemental a voté pour l'augmentation de sa participation au financement de l'opération à 1,5 million d'euros. L'ARS apporterait l'équivalent, sans garantie écrite. Il manque cependant encore 1,5 million d'euros pour boucler l'opération. Si rien ne bouge, l'opération devient caduque et la commission communale de sécurité de Cucuron sera contrainte de prononcer la fermeture de l'établissement en avril 2025, délai de rigueur donné en 2019 pour la mise aux normes. »

Des décisions qui tardent à concrétiser le projet
« La délégation a donc interpellé les représentants de l'ARS sur la nécessité que l'Etat, chargé de la sécurité et de la santé publique, garantisse la faisabilité de l'opération, en assurant le complément de financement des travaux. *Les représentants de l'ARS se sont cantonnés à nous répondre que l'effort de l'État serait au même niveau que celui du département et, qu'au mieux l'ARS financerait les travaux de mise aux normes. Ce qui s'appelle se moquer du monde !* Conclusion : nous devrons poursuivre nos démarches à l'échelon supérieur, préfecture, direction régionale de l'ARS. »

Qu'en dira la Préfecture ?
« A la faveur de cette entrevue, nous avons alerté les représentants de l'ARS sur un problème de personnel qui conduirait à servir des repas froids aux résidents de l'EHPAD de la Croix Rouge à Avignon, récemment ouvert. Rappelons que l'ARS avait imposé l'ouverture de cet EHPAD privé au lieu d'un EHPAD public, malgré les protestations que nous avions formulées au CDCA, Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie. »

Quid des urgences dentaires en Vaucluse ?
« Enfin, nous avons posé le problème des urgences dentaires dans le département. Elles ne sont organisées que le dimanche matin et les jours fériés. Rien n'est prévu le samedi ni le dimanche après-midi ! *Pour les représentants de l'ARS, cela est de la responsabilité des dentistes et l'ARS n'aurait rien à y voir…*«

Quelle organisation de l'offre de soins en ambulatoire et en établissements de santé ?
« Nous avons donc rappelé à l'ARS qu'elle était responsable de « l'organisation de l'offre de soins en ambulatoire et en établissements de santé » et qu'il lui revenait de prendre des mesures pour garantir la continuité des soins dentaires. Les représentants de l'ARS n'ont même pas pris note du problème que nous posions aussi nous ne manquerons pas de le reposer ! »
MH

Ehpad de Cucuron

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 juillet 2025

Sainte-Cécile-les-Vignes : la reconstruction de l’Ehpad est actée

Après deux ans de mobilisation, la reconstruction de l’Ehpad de Sainte-Cécile-les-Vignes a été actée ce mercredi 28 juin.

Un temps menacé de fusion avec l’Ehpad de Sablet, l’Agence Régionale de Santé (ARS) et le Conseil départemental de Vaucluse ont acté la reconstruction de l’Ehpad de Sainte-Cécile-les-Vignes, ce mercredi 28 juin. La structure sera transférée sur un nouveau terrain de 11 200m2 situé à l’entrée de la commune et bénéficiera de 80 places, soit 14 nouvelles places.

« A l’heure où la dépendance demeure une préoccupation majeure pour un grand nombre de nos familles, cette nouvelle est vécue comme un soulagement par tous ceux qui sont concernés par la question de la perte d’autonomie » se sont félicités Christine Lanthelme et Anthony Zilio, conseillers départementaux du canton de Bollène.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 juillet 2025

Dans le même temps, le département de Vaucluse a annoncé débloquer une enveloppe de 4M€ pour la modernisation des Ehpad, ainsi que 300 000€ pour la création d'une maison de santé pluridisciplinaire sur la commune de Mornas.

J.R.

Au cœur des Ehpad avec Les Blouses Blanches au Théâtre du Balcon

Le Théâtre du Balcon accueille 'Les Blouses Blanches'. Ce spectacle est proposé dans le cadre de Fest'hiver 2023 le dimanche 5 février à 16h. L'infirmier et auteur Jean-Philippe Chabrilangeas nous fait pénétrer dans l'univers des Ehpad. Il brise l'omerta qui pèse sur les professionnels de santé, les familles des patients ainsi que sur les conditions de vie de nos aînés dans les Ehpad. Il décrit les mécanismes avec précision d'un système de santé aux abois qui conduisent une soignante à basculer dans la maltraitance. Derrière sa blouse blanche, celle-ci nous interroge sur notre rapport à la solitude, à la vieillesse et à la mort dans un texte qui oscille entre violence, humour et tendresse. Entraînée par deux collègues, les pressions exercées par la hiérarchie et une vie qu'elle rêvait meilleure, elle va explorer les confins de la folie.
Une plongée au cœur de l'intimité d'une femme désabusée qui cherche la lumière dans un univers bordé d'ombres, de cris et de rires déments. Cette pièce est interprétée par Marie-Line Rossetti et Ivan Romeuf.

L'auteur sera aussi présent à 'L'autre festival'
Cette représentation se fera sur les mêmes dates qu'un autre évènement avignonnais : L'Autre Festival. Celui-ci se déroulera du 3 au 5 février, et promulguera l'écriture et la lecture en mettant en avant des auteurs de différents horizons. L'auteur de la pièce, Jean-Philippe Chabrillangeas, se rendra le samedi au salon du livre et fera un bord de scène après la représentation du dimanche 5 février.

Nadège Salas

Dimanche 5 février . 16h. Théâtre du Balcon. Avignon. 38, rue Guillaume Puy . De 11,50€ à 23,50€. 04 90 85 00 80

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 juillet 2025

Etude Insee : 11 627 Vauclusiens vivent ‘en communauté’

Maisons de retraite, internats, cités universitaires, casernes, prisons…, les communautés hébergent 123 400 personnes en Provence-Alpes-Côte d’Azur en 2019. Ces structures d’hébergement collectif accueillent des publics très différents. C’est ce qui ressort de l’étude réalisée par Thibaut Farrouch et Carole Zampini de l’Insee Paca où il apparaît que les maisons de retraite ou Ehpad logent une personne sur trois vivant en communauté. Ce mode de résidence des seniors est moins fréquent dans la région qu’en moyenne nationale. Par ailleurs, vivre en internat est plus courant pour les élèves de 15-18 ans que pour les 11-14 ans, et moins fréquent dans la région. Les cités universitaires accueillent autant d’étudiantes que d’étudiants, à la différence des internats des lycées où les garçons sont nettement majoritaires.

Les communautés hébergent 123 400 personnes en Provence-Alpes-Côte d’Azur en 2019 dont 11 627 en Vaucluse (soit 2,1% de la population du département). Ces dernières ont à titre habituel un mode de vie

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 juillet 2025

commun, partagent une cuisine ou des sanitaires, ou encore prennent leur repas ensemble. Les habitants des communautés représentent 2,4% de la population régionale, une proportion équivalente à celle de France métropolitaine. Au nombre de 2 400, les communautés recouvrent divers types de structures d'hébergement destinées à des publics très différents. Leur population forme ainsi un ensemble très hétérogène, notamment en termes d'âge et de sexe.
Les pensionnaires de maisons de retraite et d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) sont des femmes pour les trois quarts d'entre eux et sont en moyenne âgés de 86 ans. La population des communautés religieuses est également très féminisée (71% de femmes) et relativement âgée (64 ans en moyenne). À l'inverse, les internats et les cités universitaires hébergent une population jeune, respectivement âgée de 18 et 21 ans en moyenne, et plus équilibrée entre femmes et hommes. Les établissements pénitentiaires et les établissements militaires abritent en revanche quasi exclusivement des hommes (neuf résidents sur dix), d'âge moyen respectif 33 ans et 27 ans.

Département	Population en communauté	Population totale	Part de la population en communauté dans l'ensemble de la population (en %)
Alpes-de-Haute-Provence	5 041	164 308	3,1
Hautes-Alpes	5 039	141 220	3,6
Alpes-Maritimes	26 020	1 094 283	2,4
Bouches-du-Rhône	50 141	2 043 110	2,5
Var	25 521	1 076 711	2,4
Vaucluse	11 627	561 469	2,1
Ensemble	**123 389**	**5 081 101**	**2,4**

Parts et effectifs des populations vivant en communauté en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2019, par département (source : Insee Paca).

43 300 résidents en maison de retraite ou en Ehpad
Première catégorie en nombre d'habitants, les maisons de retraite et Ehpad hébergent 43 300 personnes, soit 35% des habitants en communauté. Elles sont suivies par les établissements sanitaires ou sociaux de moyen ou long séjour, qui abritent 34 500 personnes, soit 28% de la population des communautés. Viennent ensuite les internats (hors cités universitaires), dans lesquels résident 19 800 personnes (16%). Les cités universitaires comptent 9 100 résidents, soit 7% de la population vivant en communauté.
Les établissements pénitentiaires de la région hébergent 7 500 personnes (6%) et les établissements militaires 6 200 (5%). Le reste de la population des communautés se répartit entre les communautés religieuses, les établissements sociaux de court séjour et d'autres formes de communautés.
Par rapport à la moyenne de France métropolitaine, la population en communauté vit plus souvent en établissement sanitaire ou social (+ 3 points) et en cité universitaire (+ 2 points), quand la part des internats est sensiblement plus faible (- 8 points).
Entre 2009 et 2019, le nombre de personnes vivant en communauté a peu évolué dans la région, mais la population résidant en maison de retraite et en Ehpad s'est accrue.

Des seniors moins souvent en maison de retraite ou en Ehpad qu'ailleurs en France
Comme en France métropolitaine, les résidents de maison de retraite ou d'Ehpad ont en moyenne 86 ans. Pour les seniors, ce mode de résidence est moins fréquent dans la région qu'en moyenne nationale, en particulier pour les plus âgés d'entre eux. Ainsi, 2,9% des personnes âgées de 60 ans ou plus sont concernées, contre 3,3% en France métropolitaine et 3,5% en province. La proportion de personnes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 juillet 2025

hébergées dans ces établissements augmente avec l'âge et la dépendance qui l'accompagne. Parmi les 90 ans ou plus, elles sont 23,4% (28% en France métropolitaine et 28,9% en province). L'écart entre la région et la France peut en partie s'expliquer par une offre de places plus faible, par la présence de seniors aux revenus modestes, pour lesquels l'accès aux institutions est contraint, ou encore par un maintien à domicile facilité par la densité élevée d'infirmiers libéraux.
En raison des différences d'espérance de vie entre femmes et hommes, 74% des résidents en maison de retraite ou en Ehpad sont des femmes. Les femmes y vivent également plus souvent que les hommes et cet écart s'accroît avec l'âge. Parmi les personnes de 60 ans ou plus, 3,8% des femmes sont hébergées dans ces établissements, contre seulement 1,6% des hommes. À 90 ans ou plus, 27% des femmes résident en maison de retraite ou en Ehpad, contre seulement 15% des hommes. Ces différences proviennent de l'écart d'espérance de vie, mais aussi du fait que les hommes vivent plus fréquemment en couple jusqu'à un âge avancé que les femmes, avec des conjointes souvent moins âgées.

	France métropolitaine	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Autre forme de communauté	0	0
Etablissement social de court séjour	1	1
Communauté religieuse	2	2
Etablissement militaire	3	5
Etablissement pénitentiaire	4	6
Cité universitaire	5	7
Internat hors cité universitaire	24	16
Établissement sanitaire ou social de moyen ou long séjour hors maison de retraite	25	28
Maison de retraite, EHPAD	36	35

Répartition de la population vivant en communauté en 2019 en % (source : Insee Paca).

Les 15-18 ans plus souvent internes que les 11-14 ans
L'hébergement en internat (hors cités universitaires) concerne très majoritairement des jeunes en âge d'être scolarisés au lycée. Ainsi, 13 900 élèves internes de la région ont entre 15 et 18 ans, soit 70% de l'ensemble des internes. Ces lycéens internes ne représentent que 5,9 % de l'ensemble des jeunes âgés de 15 à 18 ans dans la région, contre 8,3% en France métropolitaine. La proportion de jeunes internes de 11 à 14 ans, en âge d'être scolarisés au collège, est également plus faible dans la région (0,9 % contre 1,2 % au niveau national).
La région Provence-Alpes-Côte d'Azur étant très urbaine, les élèves sont en effet plus facilement scolarisés à proximité de leur domicile que dans des régions plus rurales. Le recours à l'internat augmente avec l'avancement des élèves dans le système scolaire, le passage au lycée étant souvent synonyme d'augmentation de la distance entre le domicile et l'établissement scolaire.
La part des internes diffère légèrement entre lycéennes et lycéens : 6,4% pour les garçons de 15-18 ans contre 5,4% pour les filles, et les filles sont minoritaires dans les internats (40%). Le constat est semblable à l'échelle nationale.

L'équilibre filles-garçons davantage respecté en 'cité U' que dans les internats de lycée
Parmi les 9 100 résidents en cité universitaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur, neuf sur dix ont entre 18 et 25 ans. Ces derniers représentent 5,2% de l'ensemble des étudiants de cet âge, une proportion supérieure à la moyenne de France métropolitaine (3%) et de France de province (4,5%). Résider en cité

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 juillet 2025

universitaire est un peu plus fréquent pour les jeunes hommes (5,8%) que pour les jeunes femmes (4,8%). En France métropolitaine, ces proportions atteignent respectivement 3,3% et 2,7%. Toutefois, la population étudiante étant majoritairement féminine, la parité est davantage présente dans les cités universitaires qu'au sein des internats des lycées. Tous âges confondus, les jeunes femmes représentent 48% des internes, dans la région comme en moyenne nationale.

Etude réalisée par Thibaut Farrouch et Carole Zampini de Insee-Paca et publiée le 27 juin 2022

Ehpad de Sablet : l'appel de Dominique Santoni reste lettre morte

Le 20 janvier dernier, Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 juillet 2025

interpellait le gouvernement pour maintenir les Ehpad de Sablet et de Sainte-Cécile-les-Vignes. **Les réponses à ces deux courriers se font toujours attendre**.

Dominique Santoni s'impatiente. Ni Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, ni Brigitte Bourguignon, ministre déléguée chargée de l'autonomie n'ont à ce jour formulé de réponse à sa requête. Une problématique qui exige pourtant de l'Etat « un positionnement clair ». Dans un contexte médiatique national cinglant, les Ehpad représentent pour les territoires ruraux un enjeu de taille alors même que les besoins en matière de dépendance de nos aînés grandissent. Lors de l'assemblée du 26 novembre 2021, tous les conseillers départementaux se sont ralliés à la cause et ont clamé leur volonté de préserver ces deux Ehpad.

A l'origine, une décision émanant de l'ARS prévoyant la reconstruction d'un Ehpad neuf de 94 places à Sainte-Cécile-les-Vignes, en lieu et place des deux Ehpad de Sablet (46 places) et Sainte-Cécile (66 places). « C'est bien la possible fermeture de l'établissement de Sablet qui se dessine alors qu'il est en parfait état d'entretien et sans problème d'équilibre financier. Fort de ses 46 lits et de ses 50 emplois, le Tilleul d'or doit continuer sa mission en faveur de nos aînés », expliquait la conseillère départementale Sophie Rigaut à l'origine de la motion votée à l'unanimité. « C'est à l'Etat qu'incombe la responsabilité de doter de moyens suffisants pour faire face aux besoins », abondait Jean-François Lovisolo, maire de la Tour d'Aigues.

Dans ses courriers, la présidente plaide pour la reconstruction d'un Ehpad de 80 places à Saint-Cécile-les-Vignes et pour le maintien des 46 places de celui de Sablet. Soit 14 places supplémentaires pour lesquels le Département s'engageait à faire un effort financier conséquent pour maintenir un établissement de proximité dans chacun de ces deux cantons. Elle sollicite donc l'accord des intéressés pour acter la reconstruction et « s'étonne vivement de n'avoir reçu aucune réponse officielle. »

Lire aussi : A Apt, ces entrepreneurs qui veillent sur nos aînés en Ehpad

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !